**Demande de Devis (RFQ pour « Request For Quotation »)**

Date : **02/10/2025**

À :

De : **Helen Keller Intl**

Objet : Demande de Devis (RFQ) PR-2025-10-03

Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous informer que Helen Keller Intl est à la recherche de fournisseurs expérimentés et qualifiés qui sont disposés à fournir un devis pour le (s) produit (s) suivant (s). Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

* Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
* Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.
* Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l’attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous ; merci de nous indiquer votre intention d’envoyer un devis.
* Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant ce RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cet appel d’offres peuvent être partagées par Helen Keller Intl avec tous les autres offrants.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

**Spécifications des Produits**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Quantité** |
| **Sac :** Polypropylène avec les logos imprimés des partenaires (le ministère de la santé publique, Helen Keller Intl, UNICEF, OMS…), Dimension : L 54cm X l 44 cm | 20 000 |
| **Tablier pour la visibilité des distributeurs de la région de Niamey**  Tissuavec photos de vitamine A et l’albendazole, les logos imprimés des partenaires (le ministère de la santé publique, Helen Keller Intl, UNICEF, OMS) | 1 000 |

**Exigences de Validité du Devis**

|  |  |
| --- | --- |
| Exigences d’admissibilité du Fournisseur | Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non-gouvernementales, enregistrées au **Niger**, capables de fournir et livrer les produits, et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique.  Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité. |
| Mécanisme contractuel et termes de paiement: | Helen Keller Intl émet un **Bon de Commande** au Fournisseur.  Suite à l'acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement est effectué dans les 30 jours après la réception d'une facture.  Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le Bon de Commande. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier. |
| Instructions pour la livraison : | **A livrer au Bureau de Helen Keller à Niamey au quartier Plateau** |
| Devis doit inclure les indications suivantes: | Détails du devis :   * Devis doit inclure le No. D’Achat ci-dessus ; * Description détaillée des articles cités ; * Informations sur coût d’expédition, méthode, date ; * Informations détaillées sur les assurances et / ou les garanties couvertes par le fournisseur ; * Prix en **{F CFA}** excluant les taxes, les droits d’accise et les autres taxes et droits de douane ;   Détails de l’entreprise :   * **Une copie du NIF (Numéro d’Identification Fiscale) ;** * **Une copie du RCCM (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier)** ; * Informations sur les réalisations passées similaires, y compris au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées. Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les personnes référencées.   Détails supplémentaires, si nécessaire : Fournir un échantillon |
| Critères d’évaluation : | Les devis sont évalués en fonction des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai de livraison et des critères associés.Helen Keller Intl va sélectionner l'offre comportant le **{Prix le plus bas en respectant les spécifications}.** |

**Soumission des Devis**

|  |  |
| --- | --- |
| Date limite de soumission : | Le devis doit être envoyé sous pli fermé à Helen Keller Intl pas plus tard que le 10/10/2025 à 09H00 au niveau du bureau national situé au quartier Plateau, N° 435, Rue IB 038, Tél : 20 75 33 14/15. |
| Modalités de soumission : | Nous vous prions de déposer votre offre financière + le formulaire de demande de cotation (RFQ) renseigné sous plis fermé au bureau Pays de Helen Keller Intl sis au quartier Plateau, Rue IB 038, N°435,  Tél : 20 75 33 14/ 15 au plus tard le vendredi 10/10/2025 à 09h00. |
| Durée de validation : | L’offre soumise doit être valides pendant **{15 jours}** à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuelles et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation. |

**Termes et Conditions**

1. L'émission de cette RFQ n’est pas une déclaration d’attribution de la part de Helen Keller Intl, et n'engage pas Helen Keller Intl à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. Helen Keller Intl peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, et le montant de la soumission et pour s’assurer que la soumission a bien été soumise pour cet appel d’offres.
4. Fausses déclarations : Les Soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et définitifs, conformément à cet appel d’offres et aux pièces jointes.
5. Divulgation d’un conflit d’intérêt : Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties associées à l’émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel d’offres et de son attribution prévue. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener Helen Keller Intl à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.
6. Droit de choisir ou de rejeter : Helen Keller Intl se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Helen Keller Intl se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. Droits réservés : Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de Helen Keller Intl. Helen Keller Intl se réserve le droit, à sa seule discrétion :

* De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans l’appel d’offres ;
* D’exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cet appel d’offres qui, de l'avis de Helen Keller Intl, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
* De prolonger le délai de soumission pour toutes les réponses à la RFQ ;
* De terminer ou modifier le processus de RFQ à tout moment et réémettre la RFQ ;
* De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
* D’attribuer une offre pour des biens ou des activités partiels et / ou de décerner plusieurs attributions.

**Attestation de Conflit d’Intérêts du Fournisseur et Confirmation d’Intention de Soumission**

Le Code de Conduite et de Déontologie de Helen Keller Intl exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de Helen Keller Intl doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d’intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d’accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d’un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d’intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de Helen Keller Intl, ni aucune personne associée à un employé de Helen Keller Intl, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n’a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cet appel d’offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l’offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de Helen Keller Intl susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d’intérêts connu ou qu’il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d’intérêts (veuillez joindre l’attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le Fournisseur :** | |
| Nom (caractères d’imprimerie) : |  |
| Fonction : |  |
| Signature : |  |
| Date : |  |

**Pièces jointes (si nécessaire) :**

* Spécifications détaillées ou justificatifs, si nécessaire
* Attestations de USAID si nécessaire (Pour les fournisseurs américains, achats d’une valeur égale ou supérieure à 100 000 USD etc.)